

Rapport de stage

Le Département de Recherche bibliographique de la Bibliothèque nationale de France

Yannick Demortière

sous la direction de Raymond-Josué Seckel

Directeur du Département de Recherche bibliographique
Bibliothèque nationale de France

Remerciements

Je tiens à remercier M. Raymond-Josué Seckel et Mme Natalie Bourdeau pour les conseils qu'ils m'ont prodigués et pour leur disponibilité.

Je remercie également l'ensemble du personnel de la salle de références, Vanessa Arbey, Henriette de Daran, Katia Derouard, Alexandra Di Francesco, Nadine Dumont, Emmanuel Pavy, Claude Tasserit et Michel Vornicul de m'avoir chaleureusement accueillie et d'avoir toujours répondu à mes questions.

Je remercie enfin le personnel du DRB du site de Tolbiac, en particulier Catherine Bonhomme, Geneviève Grambois, Jean-Louis Pailhès et Agnès Renou, ainsi que Maria Le Guen qui m'a gentiment prêté son bureau.

Sommaire

INTRODUCTION	4
PARTIE 1	5
1. LE DÉPARTEMENT DE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	5
1.1. <i>Création</i>	5
1.2. <i>Les collections</i>	6
1.3. <i>Missions</i>	7
1.3.1 Le renseignement bibliographique.....	7
1.3.2 La formation des usagers	10
1.3.3 Les guides.....	11
1.3.4 La cellule de documentation électronique.....	12
PARTIE 2	15
2. LA SALLE DE RÉFÉRENCES	15
2.1 <i>Historique : de la construction de la salle au départ des imprimés à Tolbiac</i>	15
2.2 <i>De la salle Ovale à la Salle de références</i>	16
2.3 <i>Avenir dans le cadre du projet Richelieu</i>	17
PARTIE 3	19
3. FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE RÉFÉRENCES (SRR)	19
3.1 <i>Le fonds et le public</i>	19
3.2 <i>Accès aux documents</i>	20
3.3 <i>Personnel et services proposés</i>	21
3.4 <i>Activités menées au cours du stage</i>	24
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	27
TABLE DES ANNEXES	29

Introduction

Mon stage d'étude s'est déroulé du 2 septembre au 22 novembre 2002 au sein du Département de Recherche bibliographique (DRB) de la Bibliothèque nationale de France. En raison du sujet de mon mémoire d'étude, j'ai effectué ce stage sur le site de Richelieu, dans la salle Ovale occupée pour partie par le DRB, c'est-à-dire par la salle de références, et pour partie par la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.

C'est la raison pour laquelle, sans omettre de présenter le fonctionnement du DRB sur le site de Tolbiac, j'ai surtout insisté sur l'organisation, le personnel et les collections de la salle de références (SRR).

Ce rapport est le fruit d'entretiens avec les différents membres du personnel du DRB, sur les deux sites, et de lectures de documents internes et de documents publiés.

Partie 1

1. Le Département de Recherche bibliographique

1.1. Création

Le Département de Recherche bibliographique a vu le jour lors du déménagement des imprimés de Richelieu à Tolbiac en 1998. Il est en fait l'héritier de la salle des Catalogues et des Bibliographies du Département des Livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Ce département, rattaché à la Direction des Collections (DCO), possède plusieurs particularités : il est le seul département de la Direction des Collections présent à la fois sur le site de Tolbiac, installé au troisième étage de la tour T4 ou Tour des Lettres, où il occupe la moitié des bureaux de l'étage, salle I en Haut-de-Jardin et salle X en Rez-de-Jardin, et sur le site de Richelieu, dans la salle Ovale ou salle de références (ancienne salle des périodiques) ; il ne possède pas de magasins pour ses collections comme les autres départements¹ : toutes ses collections sont en accès libre (à l'exception de quelques collections de périodiques en semi-usuels). Toutefois, sur le site de Tolbiac, le département possède des magasins où sont conservés les anciens fichiers papier de la BnF.

Le département est dirigé par Raymond-Josué Seckel, assisté d'Annick Tillier. La salle de références est placée sous la responsabilité de Natalie Bourdeau.

Le personnel titulaire est composé de 34 personnes. Parmi les non-titulaires, on compte 1 contractuel de catégorie A et 10 vacataires.

L'éclatement du département sur les deux sites pose le problème de la cohérence de l'équipe en place. Pour pallier cette difficulté, des réunions de département ont lieu une fois par trimestre, et des échanges de service public, entre le personnel de Tolbiac et celui de Richelieu sont mis en place sur la base du volontariat. Des mutations au sein du département favorisent également les échanges d'une rive de

¹ Cependant, le département compte des magasiniers parmi son personnel. Absence de magasin ne signifie pas absence de manipulation de documents. Les magasiniers assurent, entre autres, la réception des commandes, l'équipement des ouvrages, leur conservation, le récolement et la communication des microfiches.

la Seine à l'autre. Enfin, depuis décembre 2001, un bulletin d'information interne, *Le Marque-Page* (cf. annexe 1-5), diffusé sur Intranet via Biblionautes, permet, sous une autre forme, de tisser des liens entre Tolbiac et Richelieu.

1.2. Les collections

Le fonds est réparti dans trois salles : la salle X, en Rez-de-Jardin, la salle I, en Haut-de-Jardin et la salle Ovale à Richelieu. Si le DRB achète peu par rapport aux autres départements, il lui faut tenir à jour une documentation soit destinée à répondre à une information ponctuelle, soit destinée à fournir des informations plus détaillées. Pour l'année 2000, le budget engagé a été de 1 524 720 francs².

La salle X a hérité du fonds de la salle des Catalogues et des Bibliographies. Elle peut être considérée comme le cœur du département. L'aménagement de la salle traduit la volonté de mettre en avant les collections de la BnF. Ainsi, les catalogues imprimés des collections de la BnF sont disposés à l'entrée, près de la banque de salle, parallèlement aux bibliographies nationales françaises. De part et d'autre de l'entrée, sont proposés des outils de recherche (monographies et périodiques) dans toutes les disciplines : toutes les classes de la classification décimale de Dewey, qui est la classification retenue dans l'ensemble de la BnF pour les documents en libre accès, sont représentées, l'ensemble du zéro de la Dewey sur les côtés antérieurs de la salle, les bibliographies spécialisées, relevant des autres classes, sur les côtés postérieurs. Sur la mezzanine sont disposés les encyclopédies et les dictionnaires biographiques. Si les collections du DRB sont centrées sur la production française, les documents en langue étrangère (catalogues de bibliothèques nationales, bibliographies nationales étrangères, encyclopédies, dictionnaires) entrent pour une part non négligeable dans les collections (65% des documents sont édités à l'étranger). Au total, 24 513 ouvrages sont proposés au lecteur, 200 titres de périodiques et une importante collection de microfiches. La localisation des documents se fait à partir de 36 postes de consultation. La salle X conserve cependant des fichiers papier, en particulier le fichier sujets alimenté entre la fin du XIX^e siècle et 1980. En effet, si les collections d'imprimés sont signalées dans le catalogue BN-OPALE PLUS, elles ne sont indexées que depuis

² Département de Recherche bibliographique. *Rapport annuel 2000*, p. 4

1980. Le recours au fichier papier s'avère donc indispensable pour retrouver par sujet un document entré après cette date.

Les collections de la salle I ont été constituées ex nihilo, lors de la création du Haut-de-Jardin. Elles sont moins importantes que celles de la salle X (8812 ouvrages, 100 titres de périodiques), et majoritairement en langue française. Le public visé n'est en effet pas le même que celui du Rez-de-Jardin. Si des chercheurs munis d'une accréditation pour le Rez-de-Jardin n'hésitent pas à venir se renseigner en salle I sur la localisation des ouvrages ou pour demander une réservation de place, la majorité du public est constituée d'étudiants, de nouveaux lecteurs, de visiteurs occasionnels. L'accès aux collections se fait par l'intermédiaire de 10 postes informatiques.

Depuis la diffusion du *Rapport de synthèse sur la Bibliothèque nationale de France* rédigé par Albert Poirot et diffusé en 1999, un groupe de réflexion sur le statut spécifique de la salle I s'est constitué au sein de la BnF. Il a ainsi été décidé de permettre un accès exonéré à la salle I, afin de « proposer aux candidats lecteurs une antichambre de la bibliothèque, lieu d'information sur les ressources de la bibliothèque, plus complet que les seuls accès aux catalogues informatisés, dans les halls ou à distance (Internet), et doté d'un personnel d'assistance compétent »³. La mise en place d'une entrée avec ticket exonéré est toujours à l'étude. Des travaux réalisés lors de la fermeture annuelle de la bibliothèque, en septembre 2002, ont permis de libérer l'accès du déambulatoire sud, jusqu'à présent entravé par la présence de portillons à chacune de ses extrémités. C'est l'entrée des salles du côté sud qui se fait désormais par l'intermédiaire d'un portillon. Les collections de la salle de références seront évoquées infra.

1.3. Missions

1.3.1 Le renseignement bibliographique

C'est la mission essentielle du département. Le renseignement bibliographique s'effectue bien évidemment lors des plages de service public, mais aussi à distance, par téléphone et par courrier.

³ Groupe de réflexion sur le statut spécifique de la salle I. *Rapport de synthèse*, septembre 1999, p. 2

L'ensemble du personnel A et B du DRB effectue des plages de service public. Cependant, l'amplitude des horaires d'ouverture des salles au public (en salle X, le lundi de 14 heures à 20 heures et du mardi au samedi de 9 heures à 20 heures, en salle I du mardi au samedi de 10 heures à 20 heures, et le dimanche de 12 heures à 19 heures, à Richelieu du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures –17 heures le samedi), et la disposition des salles (les deux niveaux de la salle X) amènent à recourir à du personnel de magasinage, des vacataires et à des « renforts », personnels en provenance d'autres départements ou directions dont le poste ne comporte pas de service public. Ainsi, à Tolbiac comme à Richelieu, chaque agent assure en moyenne entre 9 et 12 heures de service public. Cependant, les contraintes liées aux congés pour formation, récupération, maladie ou vacances amènent souvent (surtout l'été) à augmenter cette durée.

Le renseignement par téléphone existait déjà à Richelieu, dans la salle des catalogues. A l'ouverture du Haut-de-Jardin, il avait été décidé que chaque département, responsable de son organisation interne et de ses collections, assurerait ses propres permanences téléphoniques pour répondre aux questions des lecteurs. Cette organisation, trop lourde à mettre en place, n'a pu voir le jour. Finalement, deux départements se sont vus confier les permanences téléphoniques, le Service de l'Orientation des Lecteurs (SOL) et le DRB. Du lundi au vendredi, le personnel A et B (à raison, en moyenne, d'une plage de service par mois, d'une durée de trois heures)⁴ répond donc au téléphone dans un local dédié, situé à l'arrière de la salle X⁵. Ce bureau dispose d'un poste informatique et d'un certain nombre de répertoires susceptibles de fournir des réponses à des demandes ponctuelles. A Richelieu, le bibliothécaire de permanence dans la salle est chargé de répondre aux appels nécessitant des recherches bibliographiques transmis par le SOL.

L'objectif de ce service est de renseigner le plus possible par téléphone, pour satisfaire la demande, mais aussi de bien présenter la BnF. Chaque interlocuteur est un lecteur potentiel, et, dans la mesure où il fait appel à la BnF dans le cadre d'une demande ponctuelle, il convient de lui faire connaître le fonctionnement de

⁴ Département de Recherche bibliographique. *Rapport annuel 2000*, p.20

⁵ Le SOL dispose de son propre bureau, dans la tour T1.

l'établissement, surtout si sa demande le conduit à se rendre à la BnF pour effectuer une recherche en salle par la suite. En effet, s'il n'est pas possible de répondre au lecteur par téléphone, il peut lui être conseillé soit d'écrire au DRB, soit de venir travailler sur place, à la BnF. Le DRB a répondu à 2819 appels téléphoniques en 2000⁶.

Le courrier (papier et électronique) parvient à la fois au SOL et au DRB. Est réorienté vers le DRB le courrier qui réclame une véritable recherche bibliographique⁷, alors que le SOL conserve les demandes de renseignements pratiques. Les contacts fréquents entre les deux départements révèlent que ces services ne font pas double emploi. En 2000, le DRB a reçu 602 lettres : 518 ont été enregistrées, 84 ont été redistribuées à d'autres départements et services⁸.

Le temps de réponse est cependant assez long, faute de personnel et en raison de l'absence de planning pour l'attribution du courrier. Le traitement du courrier se fait donc sur la base du volontariat, tant à Tolbiac qu'à Richelieu (dans ce cas, le courrier à traiter est envoyé à Richelieu via le courrier interne. En 2001, 60 réponses ont été faites par le personnel de la SRR⁹). De plus, certaines réponses réclament un temps de recherche non négligeable, dans la mesure où il faut parfois recourir à un document original pour pouvoir satisfaire le demandeur. Le courrier électronique connaît une véritable explosion depuis deux ans environ. A Tolbiac, 312 demandes ont été transmises au DRB soit par le webmestre du site BnF, soit par l'administrateur de Gallica, soit du SOL. A Richelieu, 43 demandes ont été traitées. Il est difficile de cerner précisément le profil de ce type de public. En effet, la correspondance électronique ne répond pas tout à fait aux mêmes règles que la correspondance sur papier : le demandeur, par mél, a tendance à ne pas se présenter, à ne pas indiquer les finalités de sa demande (travail universitaire par exemple), à ne pas formuler sa demande de façon très précise. En tout état de cause, la percée de ce nouveau support de demande réclame une réflexion sur le traitement de ce courrier et sur les conséquences tant en matière de personnel qu'en

⁶ Département de Recherche bibliographique. *op. cit.*, p. 19

⁷ Si la demande concerne visiblement un département particulier, à Tolbiac ou à Richelieu, le courrier est réorienté par le DRB vers ce département.

⁸ Département de Recherche bibliographique. *op. cit.*, p. 18

⁹ Salle de références de Richelieu. *Rapport annuel 2001*, p. 7

matière d'organisation du service. Les expériences extrêmes des services de références des bibliothèques américaines¹⁰ peuvent proposer certains axes de recherche dans ce domaine.

1.3.2 La formation des usagers

Historiquement, la formation des usagers a commencé par être assurée par la Direction du développement culturel (DDC), qui proposait une formation à l'utilisation du catalogue du Haut-de-Jardin. Puis, avec l'arrivée d'Internet, la nécessité de mettre en place d'autres ateliers de formation s'est révélée indispensable.

L'ouverture du Rez-de-Jardin en 1998 a également favorisé la mise en place de séances de formation à l'utilisation du catalogue. Aujourd'hui, deux types d'ateliers sont proposés aux lecteurs, à l'initiative du DRB et assurés par des formateurs de la DDC ou de la DCO :

- deux fois par mois, des ateliers sur la recherche d'information par Internet, répartis en deux niveaux, un niveau 1 qui correspond à une initiation à la recherche (utilisation d'un logiciel de navigation, nature d'un site Web, d'un lien hypertexte, d'une adresse, effectuer une recherche d'information par Internet et plus particulièrement avec les répertoires et les moteurs) et un niveau 2 qui est plutôt centré sur la méthodologie de la recherche (présentation des répertoires, des moteurs et des métamoteurs, aide à la formulation des questions, évaluation de la fiabilité des informations) ;
- une fois par semaine, des ateliers d'initiation aux catalogues informatisés regroupés dans BN-OPALE PLUS (catalogue des imprimés en libre accès, catalogue des imprimés en magasin, catalogue des imprimés numérisés, catalogue des documents audiovisuels).

La durée de ces ateliers est comprise entre 1h15 et 1h30. Alors que la formation à l'utilisation d'Internet est accessible à tous les lecteurs de la BnF, l'initiation à la consultation des catalogues informatisés est réservée aux lecteurs du Rez-de-Jardin. Ces formations ont lieu dans une petite salle à l'arrière de la salle X. En 2000, 68 séances à BN-OPALE PLUS ont eu lieu et ont concerné 156 lecteurs (2,3

¹⁰ GAUDET, Françoise, LIEBER, Claudine. USA : le numérique contraint les bibliothèques au changement. *Livres-Hebdo*, 30 août 2002, n° 419, p. 88-90

lecteurs par séance en moyenne), 164 séances d'initiation à Internet (niveau 1), touchant 1015 lecteurs (6,2 lecteurs par séance en moyenne) et 129 séances de méthodologie à Internet, suivies par 578 lecteurs (4,5 lecteurs par séance en moyenne)¹¹.

L'atelier d'initiation à Internet a vu sa fréquentation diminuer avec la popularisation de ce nouveau média. Il touche en moyenne cinq lecteurs par séance. La formation à la consultation des catalogues concerne également un nombre réduit de lecteurs. En fait, il apparaît que les lecteurs préfèrent s'adresser directement au personnel en banque de salle ou ne sont pas toujours conscients de leurs difficultés. Toutefois, ce type de formation a sa raison d'être. En effet, la consultation des catalogues, comme l'utilisation d'Internet, ne vont pas de soi, malgré une apparente facilité d'utilisation. Recourir à une formation permet à l'utilisateur de découvrir d'autres fonctionnalités que celles qui lui sont évidentes et lui permet également d'affiner ses stratégies de recherche.

La formation des lecteurs a lieu uniquement sur le site de Tolbiac. Pour l'instant, il n'est pas prévu de mettre en place des formations à Richelieu.

1.3.3 Les guides

Plusieurs guides, véritables aides à la recherche, ont été réalisés ou sont en cours de réalisation par le DRB et sont mis à la disposition des lecteurs en salles I et X, dans la SRR, mais aussi dans d'autres départements de la BnF, du moins à Tolbiac. Est actuellement en préparation un guide permettant de localiser, d'identifier et de rechercher par sujet les thèses françaises et étrangères.

Le Guide de recherche en bibliothèque à l'usage des lecteurs de la Bibliothèque nationale de France : collections imprimées et audiovisuelles a été élaboré sous l'égide de Catherine Bonhomme, chargée de la formation des lecteurs. Ce document propose au lecteur une véritable méthode de recherche documentaire. Définir un sujet, chercher des références de documents, utiliser les catalogues, trouver les documents, exploiter la documentation trouvée, tels sont les titres des différentes parties de ce guide, cinq balises incontournables pour qui se lance dans la recherche. Cette aide à la recherche est d'autant plus précieuse que la méthode

¹¹ Département de Recherche bibliographique. *Rapport annuel 2000*, p. 17

proposée est transposable d'une bibliothèque à l'autre. A l'heure où l'information croît de façon exponentielle, il est plus important de savoir comment chercher que de s'interroger sur ce que l'on peut trouver.

La brochure *Recherches biographiques : dictionnaires et autres outils de recherche* a été conçue par Mathieu Stoll, lors du stage d'étude effectué dans le cadre de la scolarité à l'Enssib. Ce guide « se propose de donner un aperçu des possibilités de recherches dans les dictionnaires biographiques conservés à la BnF, et des méthodes à suivre pour les mener à bien ». Les recherches biographiques constituent en effet une part non négligeable des demandes de lecteurs. Il était donc nécessaire de présenter une synthèse des outils mis à disposition des lecteurs. Outre des références bibliographiques, ce guide indique la localisation des documents, à Tolbiac, en salles I et X comme dans les salles des autres départements, en Haut comme en Rez-de-Jardin.

Un autre document, édité en septembre 2000, *Les cédéroms en salle de lecture : liste thématique et alphabétique* est également proposé aux lecteurs. Ce répertoire, accompagné de fiches descriptives détaillées sur chaque cédérom consultable, n'est cependant plus mis à jour. En effet, ce travail suppose un investissement en temps et en personnel qui ne permet pas de rendre compte en temps réel de l'évolution de l'offre de la BnF. De plus, certains cédéroms disparaissent au profit d'un accès aux bases de données en ligne. Il est donc préférable, pour le lecteur, de consulter les postes informatiques, où l'information est mise à jour rapidement et régulièrement. Enfin, en 1997, a été conçu un guide intitulé *Les collections d'imprimés en caractères non latins : guide des collections*. Il s'agit d'une pochette contenant 20 fiches, soit une fiche par langue : chaque fiche décrit les catalogues constitués pour chacune des langues retenues.

1.3.4 La cellule de documentation électronique

Cette activité est rattachée au DRB pour des raisons historiques et s'intéresse à deux types de supports électroniques : les cédéroms et les signets.

A l'origine, les cédéroms, qui commençaient à voir le jour dans les années 1990, étaient installés dans la salle des catalogues à Richelieu. Après le déménagement des imprimés, et donc, de la salle des catalogues, à Tolbiac, la sélection et l'acquisition des cédéroms ont été maintenues au Service de Recherche

bibliographique (SRB), devenu le DRB. En fait, il s'agit d'une activité complètement transverse, qui touche tous les départements de la BnF. Dans un premier temps, les acquisitions ont concerné les documents de type bibliographique. C'est un peu moins le cas aujourd'hui. En outre, si la cellule électronique acquiert encore aujourd'hui un certain nombre de cédéroms, ce support tend à être de plus en plus supplanté par les bases de données en ligne. On peut imaginer qu'à plus ou moins long terme, le cédérom sera amené à disparaître, pour des raisons à la fois techniques et intellectuelles.

En effet, installer un cédérom en réseau est une source constante de difficultés techniques : de nombreux problèmes d'incompatibilité apparaissent, au moment de l'installation, entre le système d'exploitation requis par le cédérom et celui disponible sur le serveur. Une base de données en ligne est beaucoup plus facile à installer, il suffit de communiquer l'adresse IP des ordinateurs à l'éditeur. La difficulté relève, à ce moment-là, du domaine juridique : suivant que l'éditeur considère que la BnF est formée d'un seul site ou non, les licences d'utilisation ne seront pas les mêmes. La négociation est parfois difficile et prenante, car tous les éditeurs n'ont pas la même politique commerciale. D'un point de vue intellectuel, les cédéroms présentent le désavantage de ne pas pouvoir être remis à jour rapidement, à la différence des bases de données. De plus, l'irrégularité de certaines publications rend le suivi des commandes, et, partant, des mises à jour, difficile.

Deux personnes, à Tolbiac, sont chargées du circuit complet de ce type de document, de la prospection ou veille documentaire¹² jusqu'à l'installation complète sur le serveur, via l'édition des bons de commande, l'engagement budgétaire, la négociation de droits et le suivi des commandes. Si le Département des Systèmes d'information (DSI) se charge de l'aspect technique de l'installation des cédéroms, le DRB est, de son côté, responsable de la bonne mise à disposition des documents pour les lecteurs. Avant de lancer l'installation sur les postes publics, les documents sont "préparés" : certaines fonctionnalités sont filtrées, une page HTML

¹² Les autres départements font aussi de la veille de leur côté, et transmettent le résultat de ce travail au DRB. Toutefois, ces échanges se font de manière informelle.

présente le cédérom ou la base en ligne, un message d'information est diffusé à l'ensemble du personnel de la BnF.

Le DSI envoie régulièrement des statistiques de fréquence de consultation des documents électroniques. *Myriade*, *Docthèses* et *Europresse* sont les titres les plus consultés, suivis par *MLA*, *Juridisque* et la *Patrologie latine*.

Depuis 1997, le DRB est chargé de coordonner les signets de la BnF, c'est-à-dire une « sélection encyclopédique et commentée de ressources accessibles par Internet »¹³. Aujourd'hui, 158 pages HTML sont supervisées, ce qui représente 243 fichiers et 3530 liens. Ces signets sont destinés non seulement à un public d'universitaires ou de professionnels, mais aussi à un public plus large. Chaque département de la DCO est mis à contribution pour assurer la veille, la sélection et la mise à jour (tous les deux mois) des signets. Une centaine de personnes environ participe donc à ce travail. Chaque département est responsable de sa sélection et signe d'ailleurs ses choix à la fin de la rubrique choisie par le lecteur. Ce dernier a la possibilité de rechercher un signet soit dans une liste alphabétique de thèmes, soit en choisissant l'un des trois regroupements thématiques (il s'agit de signets différents de ceux classés par ordre alphabétique) proposés : catalogues de bibliothèques, outils de référence (généralités) et outils de recherche par Internet.

¹³ VINCENT, Jean-François. Une expérience de recensement de ressources accessibles par Internet : les Signets de la BnF. *Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français*, n°187, 2^o trimestre 2000, p. 28-33

Partie 2

2. La Salle de références

2.1 Historique : de la construction de la salle au départ des imprimés à Tolbiac

Dès l'installation de la bibliothèque du Roi rue Vivienne, au XVII^e siècle, le problème de l'exiguïté des locaux s'est posé. Expropriations et achats de terrains permirent le maintien de la bibliothèque Royale, puis Nationale sur son site d'origine, devenu le quadrilatère Richelieu. Indépendamment des problèmes de place, le nombre important de lecteurs dû, notamment, au succès de la salle Labrouste, à partir de 1868 incita les administrateurs de la bibliothèque à engager des travaux d'extension pour offrir au public une nouvelle salle de lecture. L'achat de terrains rue Colbert et rue Vivienne permit cette construction. C'est à l'architecte Jean-Louis Pascal (1837-1920) qu'il revint de concevoir une grande salle bien éclairée pour accueillir un public plus large. Son projet fut accepté en 1892. Cette salle, de style néo-classique, a la forme d'un ovale de 43,50 mètres de long sur 32,50 mètres de large, éclairé par une verrière. Trois galeries courent autour de la salle, destinées, dès l'origine, à servir de magasins.¹⁴ Cependant, des contraintes budgétaires retardèrent la construction qui ne débuta qu'en 1897. La salle ne sera achevée qu'en 1932 par Alfred Recoura (1864-1940), élève de Pascal. En attendant l'ouverture de la nouvelle salle, fut proposée, en 1868, une salle dite salle "B" destinée à tout lecteur, comportant un fonds d'ouvrages de référence et de livres choisis parmi ceux qui étaient le plus souvent demandés dans la salle Labrouste. Cette salle connut un succès considérable à ses débuts. Entre 1868 et 1877, elle comptait près de 50 000 lecteurs par an.

¹⁴ C'est encore leur fonction aujourd'hui : sur ces trois niveaux est disposée une partie des collections de la Bibliothèque d'art et d'archéologie qui occupe une partie de la salle depuis février 1993.

Cependant, la baisse de la fréquentation de cette salle de lecture publique, et, parallèlement, l'accroissement des documents à conserver et à communiquer amènent les conservateurs à réfléchir à une nouvelle destination de la salle Ovale. Ainsi, Julien Cain écrit, dans son *Rapport sur le fonctionnement des divers services de la Bibliothèque nationale*, en 1935 : « La construction de la salle Ovale (...) a été décidée il y a plus de quarante ans. Dans la pensée de la commission de 1890, cette salle était destinée à remplacer la salle publique de lecture, établie provisoirement à l'angle des rues Colbert et Richelieu, encore ouverte aujourd'hui. Elle aurait fonctionné parallèlement à la salle de travail du département des imprimés. Il faut savoir, en effet, qu'un nombre de lecteurs sensiblement égal, dans les années 1876-1890, fréquentait les deux salles. Il ne paraissait pas anormal, à cette époque, de mettre près de trois cents places à la disposition d'un service qui accueillait en moyenne deux cents lecteurs par jour. On pensait même que ce chiffre irait croissant : pour les causes que nous avons rappelées¹⁵, il ne fit que diminuer au cours de l'exécution des travaux. (...) Je renonçai à envisager la création d'un vaste service d'informations et de documentation fondé sur de nombreux dépouillements et sur des recherches bibliographiques de l'ordre le plus varié. Il me paraissait plus facile de prévoir le fonctionnement d'une salle de périodiques français et étrangers, comme il en existe hors de France dans de grands établissements comparables au nôtre. » C'est finalement à la conservation et à la consultation des périodiques que la salle Ovale, inaugurée à cette fin en 1936, est dédiée. Elle conservera cette affectation jusqu'au départ des imprimés à Tolbiac¹⁶.

2.2 De la salle Ovale à la Salle de références

Parallèlement au départ des imprimés vers le site de Tolbiac s'est élaborée une réflexion sur le devenir de la salle Ovale, d'une part, et sur la nécessité, d'autre part, d'avoir, sur le site de Richelieu, une salle de références bibliographiques. En

¹⁵ Création de bibliothèques municipales dans les arrondissements de Paris, éloignement de la population du centre vers la périphérie.

¹⁶ Toutefois, en 1993, un quart de l'ovale sera réservé à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, et, aujourd'hui, la BAA occupe les trois-quarts de l'espace. La création de l'Institut national d'histoire de l'art doit conduire au redéploiement de la BAA dans la salle Labrouste, occupée pour le moment par les Archives nationales.

effet, le départ des imprimés, des périodiques et des catalogues entraînait la disparition de tout en ensemble d'instruments de recherche dont les chercheurs, comme les professionnels ont besoin. Cependant, dès le début de la réflexion, l'idée n'a jamais été de recréer les collections déplacées. La tâche, immense, n'aurait pas eu de sens. Il fallait, au contraire, proposer des aides à la recherche à la fois identiques et différentes.

Le rapport de Nicole Simon, publié en 1995, *Propositions pour la constitution des collections de référence de la Direction des collections spécialisées : la Salle de référence commune, les Collections de référence des départements spécialisés*, définit les objectifs de ce nouveau service : « offrir un nombre significatif d'ouvrages de références à l'ensemble des usagers des départements spécialisés, et constituer un service de recherche bibliographique généraliste ». De fait, la Salle de références (SRR) devient une « propédeutique » aux départements spécialisés. Ce rapport met également en évidence les grandes lignes de la politique documentaire d'un service qui se veut original : il s'agit en effet de coordonner une salle de références généraliste avec le développement des collections de références des départements spécialisés. Pour ce faire, ont été développées des collections d'ouvrages de référence dans diverses disciplines, à côté des « usuels » de type généraliste (dictionnaires et encyclopédies) traditionnellement présents dans ce type de salle.

2.3 Avenir dans le cadre du projet Richelieu

Inscrite dans le projet d'établissement 2001-2003 de la BnF, la réhabilitation du quadrilatère Richelieu aura des conséquences tant matérielles qu'intellectuelles sur la salle de références. Déjà, préfigurant non seulement le redéploiement des départements spécialisés sur le site Richelieu, mais aussi l'arrivée de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)¹⁷, et celle de l'Ecole nationale des Chartes et de sa bibliothèque, de nouvelles orientations de la politique documentaire de la SRR ont été définies, en proposant au lecteur des textes littéraires et historiques à côté des ouvrages dits de référence.

¹⁷Allocution de Jean-Jacques Aillagon sur la stratégie immobilière du ministère de la Culture et de la Communication [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualités/conferen/Aillagon2002/immobilier.htm> (consulté le 31.10.2002)

La coexistence, sur un même site, d'établissements différents, suppose donc, en raison de la modification du paysage documentaire, de réfléchir à un partenariat tant du point de vue du développement des collections que du point de vue de l'accueil du public.

Partie 3

3. Fonctionnement de la salle de références (SRR)

3.1 Le fonds et le public

Les collections de la Salle de références sont disposées sur le demi-cercle droit de la salle Ovale, et des meubles bas délimitent, à l'intérieur de la salle, l'espace dévolu à la BnF et celui réservé à la BAA (cf. annexe 1-2). La salle offre 63 places aux lecteurs de la BnF.

Ces collections, constituées d'environ 10 000 volumes, s'articulent en deux grands ensembles : les bibliographies générales et les catalogues d'une part, les bibliographies spécialisées d'autre part.

La Salle de références propose à ses lecteurs un nombre non négligeable de bibliographies courantes et rétrospectives, françaises et étrangères, par aire géographique et linguistique, de catalogues par type de documents (catalogues de manuscrits, d'ouvrages imprimés, d'incunables, de publications en série, de cédéroms et de microformes, de livres rares et illustrés, de reprints, de publications officielles, d'annuaires et de répertoires, d'actes de congrès, de travaux universitaires, de mélanges), de catalogues de bibliothèques (catalogues de la BnF et de bibliothèques françaises et étrangères), de répertoires d'archives, d'encyclopédies et de dictionnaires français et étrangers, de tables de dépouillement de périodiques, de répertoires d'organisations et de musées, d'ouvrages sur la presse, le livre, l'édition et la librairie. Ces documents ressortissent à la classe 000 de la classification Dewey.

Les bibliographies spécialisées, classées selon la classification Dewey, composent le reste du fonds. Toutes les classes de la Dewey ne sont pas couvertes, et ce, dans l'esprit de la charte documentaire élaborée en 1995. En effet, seuls sont représentés les domaines du savoir en liaison avec les départements spécialisés.

Ainsi, les classes 400 (langue et linguistique) et 600 (techniques) sont totalement absentes du fonds (la classe 400 est regroupées avec la classe 800), tandis que les classes 100 (philosophie), 300 (sciences sociales) et 500 (sciences pures) sont faiblement représentées (respectivement 52, 66 et 47 volumes). En revanche, les classes 200 (religion), 700 (beaux-arts, musique, arts du spectacle), 800 (littérature) et 900 (histoire, géographie, biographie) ont une volumétrie notable, notamment la subdivision 920 (biographie) qui regroupe un nombre important de dictionnaires biographiques (580 volumes), ou du moins les index (pour les archives biographiques), le corps du texte étant disponible sur microfiches.

Une trentaine de périodiques, dont le dernier numéro est présenté dans la salle, sont également proposés aux lecteurs .

Enfin, près de deux cents cédéroms et bases de données en ligne, bibliographiques et thématiques, installés en réseau sur l'ensemble de la BnF, sont consultables sur des postes informatiques.

La salle de références accueille environ 8000 lecteurs par an¹⁸. La majorité des lecteurs de la salle de références (50%) ne fréquente que la SRR , soit pour découvrir la BnF, soit parce que la facilité d'accès à la salle lui permet de consulter les catalogues informatisés, Internet, ou les ouvrages en libre accès. Les lecteurs des départements spécialisés forment 20% du public. Enfin, les lecteurs de la BAA (30% du public) constituent un lectorat d'autant plus naturel qu'ils travaillent dans la salle Ovale¹⁹.

3.2 Accès aux documents

A la différence de la salle X à Tolbiac, où sont encore conservés des fichiers papier, la Salle de références ne propose pas ce type de fichier à ses lecteurs. En revanche, huit postes informatiques permettent de consulter les catalogues de la bibliothèque, d'avoir accès aux cédéroms, aux documents numérisés et à Internet. Ces postes sont de deux types :

¹⁸ Salle de références de Richelieu. *Rapport annuel 2001*, p. 7

¹⁹ *Les collections d'imprimés en libre accès dans la nouvelle salle Ovale de la BnF*, compte rendu de la réunion du 3 janvier 2002

- deux postes d'accès aux services (PAS), permettant uniquement de consulter le catalogue et de réserver une place et des documents à Tolbiac, en Rez-de-Jardin ;
- six postes Renet (depuis juin 2002) destinés à la consultation des périodiques électroniques, des cédéroms et les bases de données en ligne, des signets de la BnF, des catalogues en ligne, des collections numérisées et de web com (version internet des services de réservation du Rez-de-Jardin).

En outre, trois lecteurs de microfiches et un lecteur–reproducteur de microformes sont mis à la disposition des lecteurs.

Malgré la présence de ces outils « modernes », les lecteurs ont à leur disposition une version papier du catalogue des documents, classés par cote, de la Salle de références. La présence de ce type d'outil met en évidence le souci d'aider le lecteur dans ses recherches. En effet, les documents de la SRR sont signalés dans le catalogue BN-OPALE PLUS qui recense l'ensemble des imprimés de la BnF. Or, il peut être plus rapide, et plus facile pour le lecteur de prendre connaissance de la présence d'un document dans la SRR via un catalogue papier, ne signalant que le fonds de la salle dans laquelle il se trouve et présentant les documents selon l'ordre raisonné des collections, que d'appeler une référence de dictionnaire ou d'encyclopédie dans un catalogue de plusieurs millions d'ouvrages comprenant évidemment un nombre non négligeable de documents de ce type.

3.3 Personnel et services proposés

Neuf personnes constituent le personnel de la SRR : deux conservateurs, une bibliothécaire, deux bibliothécaires adjointes spécialisées, une assistante de bibliothèque, deux magasiniers en chef et une vacataire sur un poste de catégorie C. Nous avons vu plus haut que l'ensemble du personnel participe au service public : le personnel A et B répond aux questions des lecteurs, le personnel de catégorie C assure l'accueil des lecteurs dans la salle, en collaboration avec le personnel de la BAA, ainsi que l'assistance technique au lecteur.

Les acquisitions, d'un montant de 600 000 francs²⁰ en 2001, sont réparties par domaines thématiques et linguistiques entre les deux conservateurs, la bibliothécaire et une bibliothécaire adjointe spécialisée. Les commandes sont engagées via le module DAE (domaine des acquisitions et entrées) du système d'information (SI) de la BnF. Couplé au catalogue BN-OPALE PLUS, ce logiciel permet de préparer non seulement un bon de commande, mais aussi le catalogage des documents commandés. En effet, au moment de la commande, il est possible soit de récupérer une notice déjà existante dans BN-OPALE PLUS, soit de saisir une description allégée de la notice bibliographique du document si ce document est absent du catalogue. Lorsque le document arrive, la notice est alors complétée, soit par ajout des données locales si la notice a été récupérée dans le catalogue, soit en saisissant une notice bibliographique détaillée. Ce système permet de gagner du temps, dans la mesure où l'ensemble des catalogueurs et des acquéreurs a accès aux notices allégées, et ce quel que soit son département de rattachement. Ainsi, le travail de catalogage est partagé.

Le catalogage proprement dit, assuré par la bibliothécaire en attendant la fin de la formation de la BAS chargée de cette fonction, se fait en InterMarc sur le module PCA (production du catalogue) de la V2 (version 2) du SI de la BnF. Les documents sont signalés dans le catalogue BN-OPALE PLUS.

Outre la participation du personnel aux missions transverses du DRB (renseignements à distance, signets), la SRR propose deux services qui lui sont propres, mais qui relèvent aussi de ces missions : le prêt au personnel et la salle de documentation professionnelle.

Le prêt au personnel est placé sous la responsabilité d'un magasinier en chef. Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, une navette convoie les documents réservés par le personnel des départements spécialisés ou de la SRR d'une rive à l'autre de la Seine, entre Tolbiac et Richelieu. Ce service a été mis en place pour, dans une certaine mesure, pallier le départ des imprimés à Tolbiac. En 2001, 783 volumes ont été communiqués à Richelieu²¹. La provenance et la destination de ces documents se répartissent de la façon suivante :

²⁰ Salle de références de Richelieu. *Rapport annuel 2001*, p. 4

²¹ Salle de références de Richelieu. *Rapport annuel 2001*, p. 8

Département d'origine	Nombre de volumes	Pourcentage
D1 ²²	460	59%
D2	21	3%
D3	88	11%
D4	214	27%

Département destinataire	Nombre de volumes	Pourcentage
Cartes et Plans	9	1,1%
Estampes et photographie	134	17,1%
Monnaies, médailles et antiques	115	14,7%
Manuscrits orientaux	96	12,3%
Manuscrits occidentaux	207	26,4%
Musique	1	0,1%
Salle de références	102	13%
DEL-DC ²³	92	11,7%
DSR/ABN	3	0,4%
DSR/DC	24	3,1%

L'étude du registre des prêts, ainsi que les entretiens que nous avons eus avec le personnel des départements spécialisés révèlent que les ouvrages sont empruntés à Tolbiac à des fins professionnelles, pour préparer des publications et/ou des expositions. Il n'est pas surprenant de constater que le département Histoire prête le plus d'ouvrages, ni que les départements emprunteurs soient les Manuscrits occidentaux, les Estampes et la photographie et les Monnaies et médailles : les collections de ces quatre départements se complètent en effet naturellement.

²² D1 : département Histoire, philosophie, sciences religieuses ; D2 : département Droit, économie ; D3 : département Sciences ; D4 : département Littérature et arts

²³ DEL-DC : Délégation à la diffusion culturelle ; DSR/DC : Direction des services et réseaux/Département de la conservation ; DSR/ABN : Direction des services et réseaux/Agence bibliographique nationale

La salle de documentation professionnelle est installée dans l'un des bureaux du service. Elle est placée sous la responsabilité d'une BAS qui gère, avec un budget propre de 25 000 francs²⁴, les acquisitions de monographies et de périodiques, ainsi que le prêt au personnel. Deux fois par semaine, l'ensemble du personnel du site Richelieu peut venir consulter et emprunter des documents. Le fonds se compose de 1200 monographies et de 40 titres de périodiques, ainsi que de dossiers thématiques et de revues de presse. L'ensemble, signalé dans *Bibliothèques*, l'Intranet de la BnF, offre au personnel un véritable centre de ressources en bibliothéconomie : les documents, classés selon la CDD, portent en effet, notamment, sur l'histoire du livre, l'informatique documentaire, les techniques documentaires, les bibliothèques, les médias et les techniques du livre. Au cours de l'année 2001, 83 lecteurs ont fréquenté ce lieu, et 198 ouvrages ont été empruntés²⁵.

3.4 Activités menées au cours du stage

Le sujet de mon mémoire d'étude « Programme d'enrichissement de la Salle de références en littérature, histoire et sciences auxiliaires de l'histoire » a fait que la connaissance du site Richelieu de la BnF et celle du DRB, service dans lequel j'ai effectué mon stage, ont été constamment mêlées. En effet, pour traiter ce sujet, il était indispensable de se familiariser non seulement avec le fonctionnement et le fonds de la SRR, mais aussi avec les départements spécialisés.

J'ai donc rapidement participé au service public à Richelieu, à différentes périodes de la journée et de la semaine (deux fois par semaine en moyenne), en doublon dans un premier temps, puis seule ; j'ai assisté aux réunions de services, à une réunion de l'ensemble du DRB. Si l'essentiel de mon stage s'est déroulé à Richelieu, j'ai cependant passé une semaine à Tolbiac, au DRB, pour rencontrer les personnes responsables des missions transverses de ce département : Catherine Bonhomme, chargée de la formation des usagers, Agnès Renou, chargée des services à distance, Jean-Louis Pailhès, chargé des cédéroms. J'ai profité de cette semaine pour m'informer sur les acquisitions auprès de Geneviève Grambois, pour effectuer deux plages de service public, l'une en salle X et l'autre en salle I, pour

²⁴ Salle de références de Richelieu. *Rapport annuel 2001*, p. 9

²⁵ *ibidem*

assister à une plage de renseignement téléphonique et à une séance de formation des usagers au catalogue BN-OPALE PLUS.

La période de fermeture annuelle de la BnF, en septembre, m'a permis de participer au récolement des collections de la SRR, d'assister à une présentation détaillée (organisée pour le DRB à la demande de M. Seckel) du département des Cartes et Plans, à une visite approfondie de la salle X par M. Seckel, et à une table ronde autour de la charte de développement des collections par Caroline Rives, chargée de la politique documentaire à la BnF.

Pour mener à bien mon mémoire d'étude, je me suis donc rendue dans tous les départements spécialisés, sur le site de Richelieu, rue Louvois, au département de la Musique, et aussi sur le site de l'Arsenal où se trouve le département des Arts du Spectacle. Dans ces différents départements, je me suis entretenue, le plus souvent, avec les responsables des acquisitions de documents imprimés et avec les correspondants service public. Au total, j'ai rencontré une vingtaine de personnes. Je me suis intéressée non seulement aux collections en libre accès, dans les disciplines concernées par mon sujet d'étude, mais aussi aux collections en magasin, au signalement des documents, aux usages des lecteurs et du personnel. J'ai travaillé en salle de lecture dans les différents départements, mais aussi dans les magasins, aux Estampes et aux Monnaies et Médailles, lorsque cela était possible, c'est-à-dire lorsque les ouvrages sont classés par sujet, et non par format. J'ai également rencontré Caroline Rives, chargée de la politique documentaire, Pierre-Yves Duchemin et Annie Derrez, chargés de la conversion rétrospective.

Pour compléter cette étude, je suis allée travailler dans d'autres bibliothèques, soit pour étudier leurs fonds dans un domaine précis – textes historiques et sciences auxiliaires de l'histoire- (Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Archives nationales et Bibliothèque de généalogie), soit pour étudier la salle de références de ces établissements (Bibliothèque de la Sorbonne, BPI, Bibliothèque de l'Université Paris 8).

Conclusion

Outre la découverte du DRB et celle des départements spécialisés, ce stage m'a permis de percevoir l'importance de la mission qui consiste à informer le lecteur dans un établissement comme la BnF.

En effet, lors des plages de service public, si une grande partie des demandes concerne la localisation de documents, et donc suppose la consultation du catalogue, d'autres demandes impliquent, de la part du personnel, une très bonne connaissance des outils de recherche des salles de lecture. Ce que le lecteur attend souvent, c'est moins une réponse ponctuelle qu'un accompagnement, une réorientation vers des documents (ou vers d'autres bibliothèques) qu'il ne connaît pas, ou mal, et qui pourront l'aider dans sa recherche. Ainsi, en salle X, les collections d'ouvrages en sciences religieuses servent surtout à des lecteurs dont les domaines d'étude sont éloignés de cette discipline : la bibliographie des productions de la Compagnie de Jésus informe, entre autres, sur les explorations, les langues du Pacifique, l'astronomie. Dans le même ordre d'idée, l'*Encyclopédie de l'Islam* donne des renseignements sur la façon de porter le turban, information que des histoires du costume ne fournissent pas. Les outils proposés se trouvent en quelque sorte détournés de leur destination initiale. Toutes les réponses ne peuvent être apportées par un catalogue informatisé, aussi performant soit-il, et toutes les réponses ne se trouvent pas sur Internet.

Or, souvent, les ressources électroniques sont mieux connues, en apparence, que les ressources papier. Renvoyer le lecteur à un document papier n'est pas faire preuve d'archaïsme, mais de pragmatisme. Certes, la recherche bibliographique a été particulièrement concernée depuis quinze ans par le développement des ressources électroniques, mais beaucoup d'outils papier n'ont pas leur équivalent sur support électronique, et il est parfois plus rapide de tourner des pages que de cliquer sans fin sur des liens hypertextes.

S'il est une évolution du métier de bibliothécaire qui est particulièrement perceptible dans un service de recherche bibliographique, c'est bien celle qui consiste, pour le bibliothécaire, à servir de passeur entre l'information et le lecteur.

Bibliographie

Généralités

BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline. *La Bibliothèque nationale, mémoire de l'avenir.* Paris : Gallimard, 1994

CAIN, Julien. *Rapport sur le fonctionnement des divers services de la Bibliothèque nationale pendant les années 1930-1932.* Paris : Imprimerie des journaux officiels, 1935

RENOULT, Daniel, MELET-SANSON, Jacqueline. *La Bibliothèque nationale de France : collections, services, publics.* Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2001

SEGUIN, Jean-Pierre. *Comment est née la BPI.* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1977

Le Département de Recherche bibliographique

BONHOMME, Catherine. La formation des usagers à la Bibliothèque nationale de France. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°1, p. 80-88

SECKEL, Raymond-Josué, DEVREUX, Lise. *Département de Recherche bibliographique, Rapport annuel 2000*

BOURDEAU, Natalie. *Département de Recherche bibliographique, Salle de références de Richelieu, Rapport annuel 2001*

Groupe de réflexion sur la bibliothèque du Haut-de-Jardin. *Propositions pour une évolution de la Bibliothèque du Haut-de-Jardin*, mai 2000

Groupe de réflexion sur le statut spécifique de la Salle I. *Rapport de synthèse*, septembre 1999

SIMON, Nicole. *Propositions pour la constitution des collections de référence de la Direction des collections spécialisées : la Salle de référence commune, les Collections de référence des départements spécialisés*, mars 1995

STOLL, Mathieu. *Le Département de Recherche bibliographique, rapport de stage.* Villeurbanne : Enssib, 1998

VINCENT, Jean-François. Une expérience de recensement de ressources accessibles par Internet : les Signets de la BnF. *Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français*, 2^o trimestre 2000, n°187, p. 28-33

Table des annexes

ANNEXE 1	I
ANNEXE 1-1 : PLAN DU QUADRILATÈRE RICHELIEU	II
ANNEXE 1-2 : PLAN DE LA SALLE DE RÉFÉRENCES	III
ANNEXE 1-3 : ORGANIGRAMME DU DRB	IV
ANNEXE 1-4 : ORGANIGRAMME DE LA SRR	V
ANNEXE 1-5 : LE <i>MARQUE-PAGE</i>	VI
ANNEXE 2	VII
ANNEXE 2-1 : COURRIER DES LECTEURS	VIII
ANNEXE 2-2 : EXEMPLES DE QUESTIONS POSÉES LORS DES PLAGES DE SERVICE PUBLIC.....	IX
ANNEXE 3	X
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	X
PREMIÈRE SEMAINE : 2 SEPTEMBRE-6 SEPTEMBRE.....	XI
DEUXIÈME SEMAINE : 9 SEPTEMBRE-13 SEPTEMBRE	XII
TROISIÈME SEMAINE : 16 SEPTEMBRE-20 SEPTEMBRE.....	XIII
QUATRIÈME SEMAINE : 23 SEPTEMBRE-27 SEPTEMBRE	XIV
CINQUIÈME SEMAINE : 30 SEPTEMBRE-4 OCTOBRE	XV
SIXIÈME SEMAINE : 7 OCTOBRE-12 OCTOBRE	XVI
SEPTIÈME SEMAINE : 14 OCTOBRE-18 OCTOBRE	XVII
HUITIÈME SEMAINE : 21 OCTOBRE-25 OCTOBRE	XVIII
NEUVIÈME SEMAINE : 28 OCTOBRE-31 OCTOBRE.....	XIX
DIXIÈME SEMAINE : 4 NOVEMBRE-8 NOVEMBRE	XX
ONZIÈME SEMAINE : 12 NOVEMBRE-15 NOVEMBRE	XXI
DOUZIÈME SEMAINE : 18 NOVEMBRE-22 NOVEMBRE	XXII

Annexe 1

Le Département de recherche bibliographique et la Salle de références

Annexe 1-1 : Plan du quadrilatère Richelieu

Annexe 1-2 : Plan de la Salle de références

Annexe 1-3 : Organigramme du DRB

Annexe 1-4 : Organigramme de la SRR

Annexe 1-5 : Le *Marque-page*

Annexe 2

Le renseignement bibliographique

Annexe 2-1 : Courrier des lecteurs

Annexe 2-2 : Exemples de questions posées lors des plages de service public

En salle de références :

- localisation des *Annales du Congo belge*
- consultation des microfiches des *Archives biographiques françaises*
- localisation des *Cahiers de civilisation médiévale*
- consultation du cédérom *Docthèses* pour localiser des thèses en musicologie

En salle X :

- consultation du fichier papier matière pour une recherche sur l'histoire du droit d'auteur
- établissement d'une bibliographie sur les personnages féminins dans les opéras de Mozart

En salle I :

- localisation de la *Revue de Pau et du Béarn*
- localisation du *Figaro* et du *Gaulois*

Annexe 3

Calendrier des activités

Première semaine : 2 septembre-6 septembre

Vie de l'établissement

- Prise de contact avec le personnel du service, visite commentée de la salle de références par Natalie Bourdeau
- Lectures de documents internes : rapport d'activité de la SRR, catalogue par cotes, journal interne du DRB, *Le Marque-Page*
- Service public (deux plages de 2h30)

Recherche

- Réunion avec Raymond-Josué Seckel et Natalie Bourdeau pour préciser le sujet de recherche
- Lectures de documents internes : comptes rendus de réunion sur la programmation de la SRR
- Prise de contact avec les responsables des collections d'imprimés des départements spécialisés
- Entretien avec Henriette de Daran, puis avec Claude Tasserit au sujet de leur étude des fonds de littérature et de sciences auxiliaires de l'histoire présents sur le site de Tolbiac
- Consultation du site Poldoc hébergé par le site de l'Enssib et du site de la BnF (rubriques projet Richelieu et DRB)

Deuxième semaine : 9 septembre-13 septembre

Vie de l'établissement

- Fermeture annuelle de la BnF pour quinze jours : pendant cette fermeture, des visites de départements ou de services, des présentations de l'avancée de travaux en cours (charte de développement des collections, missions de l'agence bibliographique nationale) sont proposées au personnel de l'établissement
- Réunion de service animée par Natalie Bourdeau
- Visite du département des cartes et plans, organisée pour le DRB : présentation du fonds et des différents fichiers
- Réunion du département animée par Raymond-Josué Seckel
- Visite de la salle X (salle de recherches bibliographiques du Rez-de-Jardin, sur le site de Tolbiac) animée par Raymond-Josué Seckel
- Participation au récolement

Recherche

- Entretien avec Anne-Sophie Delhayé, responsable des imprimés du département des Manuscrits orientaux : présentation des usuels du département
- Entretien avec Marie de Laubier, responsable des entrées à la bibliothèque de l'Arsenal ; étude du fichier topographique des usuels
- Réunion avec Raymond-Josué Seckel : présentation du plan du rapport de stage, du plan du mémoire d'étude, pistes de recherche

Troisième semaine : 16 septembre-20 septembre

Vie de l'établissement

- Table ronde autour de la charte de développement des collections par Caroline Rives, coordinatrice de la politique documentaire, puis par les responsables des départements de Tolbiac : département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, département Droit, économie, politique, département Sciences et techniques, département Littérature et art, Département de Recherche bibliographique
- Réunion avec Natalie Bourdeau à propos de l'organisation du service
- Fin du récolement

Recherche

- Annulation et report du rendez-vous au département des Estampes
- Etude précise, à partir du catalogue imprimé, du fonds de la SRR : établissement d'une volumétrie détaillée des documents dans les trois domaines de l'étude
- Réunion avec Fabien Plazannet, Raymond-Josué Seckel et Natalie Bourdeau : plan du mémoire, présentation du questionnaire destiné aux départements spécialisés
- Entretien avec Marie-Hélène Colom, responsable de la bibliothèque du département des Monnaies, médailles et antiques
- Etablissement d'un corpus de textes historiques à partir des ouvrages de la SRR
- Prise de contact avec Caroline Rives, coordinatrice de la politique documentaire, et avec Suzanne Jouguelet, chargée du projet Richelieu

Quatrième semaine : 23 septembre-27 septembre

Vie de l'établissement

- Réouverture de la bibliothèque au public
- Service public : deux pages

Recherche

- Présentation des usuels de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, par madame Courbage, responsable des usuels
- Entretien avec Marie-Thérèse Meyer et Marie-Christine Muchery, chargées des acquisitions d'imprimés au département des Arts du spectacle
- Entretien avec Caroline Rives, coordonnatrice de la politique documentaire de la BnF
- Entretiens avec Anne Biroleau, chargée des acquisitions et avec Loïc Le Bail, chargé du service au public, au département des Estampes
- Entretien avec Frédérique Yvon, gestionnaire de collections au département des Manuscrits occidentaux
- Etude de la salle de références de la BPI, du fonds de littérature française, des fonds de sources historiques et de sciences auxiliaires de l'histoire et des documents électroniques proposés dans ces disciplines

Cinquième semaine : 30 septembre-4 octobre

Vie de l'établissement

- Service public : deux plages

Recherche

- Entretien avec Catherine Brand, chargée de la politique documentaire du futur INHA
- Entretien avec Sylvie Bourel, chargée du service au public au département des Manuscrits occidentaux
- Visite des magasins du département des Estampes avec Valdo Bouyard, responsable du service catalogue
- Etude des fonds en magasin et des usuels du département des Estampes dans les disciplines concernées
- Entretien avec Danièle Majchrzak, chargée des acquisitions de documents imprimés au département des Manuscrits occidentaux
- Entretiens avec Michel Amandry, directeur, Marie-Hélène Colom, responsable de la bibliothèque, Michel Dhénin, responsable de la section « Monnaies du sol de France » et Michel Popoff, responsable des monnaies et médailles contemporaines et des sceaux au département des Monnaies, médailles et antiques
- Etude des fonds en magasin et des usuels du département des Monnaies, médailles et antiques dans les disciplines concernées
- Entretien avec Pierre-Yves Duchemin, coordonnateur informatique et Annie Derrez, coordonnatrice de la conversion rétrospective

Sixième semaine : 7 octobre-12 octobre

Vie de l'établissement

- Réunion de service
- Service public (quatre plages, dont deux plages le samedi 12 octobre)

Recherche

- Sondage dans le catalogue papier du département des Manuscrits occidentaux (textes littéraires et historiques)
- Etablissement de la liste des usuels de la BAA en sciences auxiliaires de l'histoire
- Entretien avec Annie Cornilus et Elisabeth Valsamis au département de la Musique
- Sondage dans le catalogue papier (textes littéraires et historiques) du département de la Musique

Septième semaine : 14 octobre-18 octobre

Vie de l'établissement : une semaine à Tolbiac

- Entretien avec Catherine Bonhomme, responsable de la formation des lecteurs, Agnès Renou, responsable du service à distance, Jean-Louis Pailhès, responsable de la cellule électronique, Geneviève Grambois, chargée des acquisitions
- Service public : une plage en salle X (Rez-de-Jardin) et une en salle I (Haut-de-Jardin)
- Une plage de renseignement téléphonique
- Une séance de formation des usagers à l'utilisation du catalogue BN-OPALE PLUS
- Etude du rapport d'activité du DRB

Huitième semaine : 21 octobre-25 octobre

Vie de l'établissement

- Deux plages de service public

Recherche

- Présentation de la salle de références de la bibliothèque de la Sorbonne par Hélène Besnier
- Entretien avec Christophe Gauthier et Tifenn Martinot-Lagarde au département des Arts du Spectacle
- Etude du fonds d'usuels des Arts du Spectacle
- Mise en commun avec Natalie Bourdeau du travail effectué sur les sources historiques
- Entretien avec Jean-Yves Sarazin au département des Cartes et Plans

Neuvième semaine : 28 octobre-31 octobre

Vie de l'établissement

- Deux plages de service public
- Rédaction du rapport de stage

Recherche

- Etude du fonds du département des Cartes et Plans et de celui de la Société de géographie en littérature de voyage

Dixième semaine : 4 novembre-8 novembre

Vie de l'établissement

- Une plage de service public
- Réunion des stagiaires Enssib et des directeurs de stage organisée par Jacqueline Sanson, Directrice-générale adjointe de la BnF

Recherche

- Evaluation des collections de textes historiques en salle L (Rez-de-Jardin) à Tolbiac
- Dépouillement de répertoires de sources historiques

Onzième semaine : 12 novembre-15 novembre

Vie de l'établissement

- Présentation du Catalogue collectif de France (CCFr) à l'ensemble du personnel de la SRR
- Une plage au Service de l'Orientation des Lecteurs (SOL)

Recherche

- Présentation de la Salle de références de la Bibliothèque de L'université Paris 8, à Saint-Denis, par Marion Loire
- Entretien avec Suzanne Jouguelet, chargée du projet Richelieu
- Evaluation des collections en généalogie et en héraldique en salle L (Rez-de-Jardin) et en salle I (Haut-de-Jardin) à Tolbiac

Douzième semaine : 18 novembre-22 novembre

Vie de l'établissement

- Réunion de service
- Une plage de service public
- Relecture et correction du rapport de stage

Recherche

- Présentation de la Salle de références de la BPI par Claudine Pissier
- Evaluation des collections en généalogie et héraldique en salle I à Tolbiac